

La vie dans les villages au cœur des préoccupations

L'association nationale Notre Village engage depuis vingt ans de nombreuses actions en faveur du cadre de vie et de l'environnement dans les collectivités.

La création des Agendas 21 et de la Charte du village a entraîné la création d'un concept, « Notre Village, terre d'avenir » auquel 175 petites communes ont adhéré. On recense dix villages en région Centre-Val de Loire, dont cinq dans le Pithiverrais (Boësses, Briarres-sur-Essonne, Coudray, Givraines et La Neuville-sur-Essonne). C'est ce qui explique la tenue de l'assemblée générale de la structure, vendredi, à Boësses.

villages. Deux tables rondes ont rythmé la journée des congressistes. La première, sur « l'artiste dans le village » a notamment permis au sculpteur et académicien Jean Anguera de décrire sa vie à Givraines. « J'ai l'impression de vivre ici comme un moine. La plaine, c'est la méditation », dit-il.

Frédéric Néraud, vice-président du conseil départemental, a promis une intensification culturelle à travers l'aménagement du territoire. Favorable à l'animation « portes ouvertes des ateliers d'artistes », il annonce par ailleurs la poursuite de l'accompagnement financier en faveur des communes de moins de 10.000 habitants accueillant des spectacles : « Le département prend à sa charge 50 % des cachets d'une troupe. Un dispositif plébiscité par les communes. En 2015, 163 spectacles ont ainsi été subventionnés. » Un choix approuvé par Marianne Dubois, député.

« Le pari de l'efficacité à travers la décentralisation », sujet de la seconde



ASSOCIATION NOTRE VILLAGE. Les congressistes ont visité la station d'épuration de Briarres.



ÉLUS. Plusieurs élus départementaux et nationaux ont participé à la table ronde, à Boësses.

table ronde, s'est très rapidement focalisé sur les communes nouvelles. Les intervenants, parmi lesquels des maires concernés (Patrick Septiers, maire de Moret Loing et Orvanne et Delmira Dauvilliers, maire du Mallesherbois) partagent la même opinion à propos de la loi Pélissard. « Via les communes nouvelles, elle donne aux petites communes la possibilité de choisir leur avenir, alors que la loi NOTRe, imposée par le sommet d'État, enferme les communes dans un modèle imposé. » ■

VISITES

Développement durable.

Les congressistes se sont ensuite rendus sur deux sites qui œuvrent en faveur du développement durable. Tout d'abord à la station d'épuration à disques biologiques des communes de Briarres, Dimancheville, Orville et Puiseaux, puis au Moulin de Châtillon, pôle d'excellence du pain et site d'expériences des syndicats de rivières (Œuf et Essonne).

Garder le dynamisme des cœurs de villages

Alexandre Touzet, président, a réaffirmé le souhait du maintien d'un dynamisme au cœur des